



ma ville

LE MAGAZINE DE MERLIMONT

DÉCEMBRE 2020



LE DOSSIER DU MAG :
UNE COMMUNE PLUS VERTE,
PLUS ÉCOLOGIQUE, PLUS RESPONSABLE

// 14

FABRICATION 100% MERLIMONT

// 22

WWW.MERLIMONT.FR



*Soyons Optimistes !
« Vivons pour ce que demain a
à nous offrir et non pour ce
qu'hier nous a enlevé ! »*

Chères Merlimontoises, chers Merlimontois,

Une année difficile pour tous se termine.

Les confinements, les restrictions, imposés pour notre sécurité sanitaire ont mis à mal notre vie sociale, notre vie familiale et notre vie professionnelle.

Je pense notamment aux commerçants, qui font face à de grandes difficultés.

Je pense également aux personnels soignants, qui font d'importants sacrifices pour nous soigner.

Je pense enfin aux plus fragiles d'entre nous, à celles et ceux qui sont parfois isolés. Mon équipe et moi-même avons mis en place des services de proximité afin de vous permettre de faciliter votre quotidien. Services que je l'espère, vous ont aidés et vous aideront encore à surmonter cette épreuve.

En cette période festive, qui sera, je vous l'accorde très particulière, je suis optimiste.

Avec mon équipe, nous mettrons tout en œuvre pour que Merlimont conserve son dynamisme qui la caractérise. Les festivités qui n'ont pu avoir lieu en 2020 sont toutes au programme de 2021 : le Festivintage et autres temps forts, les animations durant les vacances scolaires, les accueils de loisirs, sans oublier les animations pour les seniors.

Je suis optimiste pour la reprise des activités associatives. Les associations qui contribuent au dynamisme de la commune, qui procurent de la joie à tous et favorisent le lien social sont un moteur pour notre commune.

Je suis optimiste concernant l'amélioration de notre cadre de vie. Cela a déjà commencé avec la transformation de la place de la Haye et la mise en lumière de Merlimont pour les fêtes de fin d'année.

Cela se poursuivra en 2021 avec le prolongement de la liaison douce au village, plus sécurisée, pour se rendre dans nos commerces. La place du commerce sera bientôt plus fonctionnelle pour les visiteurs comme pour les commerçants. Enfin le secteur plage sera doté de nouvelles décorations pour les fêtes de fin d'année.

Je suis optimiste sur la mise œuvre d'un plan de réfection des rues, qui doit débiter sur le secteur plage l'année prochaine.

Je suis optimiste sur l'obtention des subventions nécessaires au démarrage des travaux de requalification du front de mer.

Afin que 2021 soit l'année de la reprise de toutes ces activités, professionnelles, associatives et sociales, je vous encourage durant ces fêtes de fin d'année, à faire preuve de la plus grande prudence avec vos proches et à éviter les rassemblements trop importants.

Le Conseil Municipal vous souhaite, à toutes et à tous, de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

2020 s'éteint, nous nous tournons tous, avec un grand élan d'optimisme, vers 2021, qui sera, l'année de tous les espoirs.

*« L'optimisme est une conquête que je décide de mener.
Vive l'optimisme, vive la vie et vive Merlimont ! »*

Prenez soin de vous !

Votre Maire

Mary BONVOISIN ALVES DOS SANTOS



Mairie de Merlimont
Place de la Haye,
62155 MERLIMONT
03 21 94 72 18
mairie.de.merlimont@orange.fr

Chef de la publication :
Mary BONVOISIN
Conception, rédaction et images :
Véronique DE PAOLI
Impression : imprimerie VAG

@villemerlimont

Merlimont en Côte d'Opale

SOMMAIRE

PAGE 4 : INFOS PRATIQUES

PAGE 8 : MERLIMONT ET VOUS

PAGE 12 : A L'ÉCOLE

PAGE 16 : LES TRAVAUX

PAGE 20 : LA VIE ASSOCIATIVE

PAGE 24 : BIENVENUE À
MERLIMONT

PAGE 26 : RETOUR EN IMAGES

PAGE 6 : INFOS PRATIQUES CA2BM

PAGE 10 : BIEN VIVRE À MERLIMONT

PAGE 14 : DOSSIER DU MAG
UNE COMMUNE PLUS VERTE

PAGE 18 : DYNAMISATION DU
SECTEUR PLAGE

PAGE 22 : FABRICATION
MERLIMONTOISE

PAGE 25 : AGENDA

> UN REGISTRE POUR PRENDRE SOIN DE VOUS

Depuis la canicule de 2003, chaque mairie s'est dotée d'un registre sur lequel les personnes qui se sentent vulnérables ou isolées peuvent s'inscrire. Lors de chaque moment de crise, un agent de la commune s'assure que tout va pour le mieux. Dans la limite de ses possibilités, la commune peut également intervenir pour une aide administrative ou à la vie quotidienne. L'accord de la personne est obligatoire pour l'inscription sur ce registre. N'hésitez pas à nous contacter au 03 21 94 72 18.



> LE DÉFIBRILLATEUR PLUS FACILEMENT ACCESSIBLE

Depuis plusieurs années, un défibrillateur à disposition du public est installé dans la salle polyvalente. Celui-ci n'étant pas accessible à tous moments, il sera prochainement installé à l'extérieur.

> UNE AIDE FINANCIÈRE POUR LES LYCÉENS

Chaque jeune de Merlimont scolarisé en lycée peut bénéficier d'une aide financière de 50 € pour l'achat de matériel scolaire. Vous avez jusqu'au 31 décembre pour en faire la demande en Mairie en fournissant un RIB, le livret de famille et un certificat de scolarité.



En raison des conditions sanitaires encore difficiles, Madame Le Maire ne pourra organiser des vœux traditionnels cette année. Cependant, elle tient à partager un moment festif avec vous. La cérémonie sera diffusée sur la page facebook de la commune «Merlimont en Côte d'Opale». La date et les modalités de visionnage vous seront communiquées, par mail, sur les panneaux lumineux, sur la page facebook, et par voie de presse.

> UNE SECONDE VIE POUR VOTRE MATÉRIEL MÉDICAL



Le département du Pas-de-Calais a lancé à la rentrée un nouveau dispositif permettant de récupérer le matériel médical que vous n'utilisez plus : AIDOTEC (Aide D'Ocasion Technique).

En lien avec la fondation «Agir Contre l'Exclusion», fauteuils roulants, élévateurs, douches, lève-malades, lits médicalisés, déambulateurs et tout autre matériel médical, sont révisés, nettoyés par des agents ressourciers afin d'être redistribués à des personnes bénéficiaires de l'APA (Aide Personnalisée à l'Autonomie) ou de la

PCH (Prestation de Compensation du Handicap) dans le cadre de leur plan d'aide. Si votre matériel n'est plus utilisable, certaines pièces peuvent être récupérées pour remettre en état un autre matériel. Vos dons permettent à la fois d'aider des personnes en perte d'autonomie à mieux vivre leur quotidien, mais aussi de créer des emplois d'agents ressourciers. N'hésitez plus ! Pour tout renseignement, vous pouvez contacter AIDOTEC au 07 50 63 19 47 ou par mail aidotec@fondationface.org

> UN NOUVEAU NOM, UN NOUVEAU POINT RELAIS



Depuis le 5 octobre, l'enseigne «Kali Pneu» est devenue «Merlimont Automobiles». Les prestations de réparation et d'entretien des voitures ont été élargies et les gérants, Cédric Lenel et Olivier Cantegrel, proposent désormais un dépôt vente de véhicules d'occasion.

Enfin, ce commerce est désormais un point «mondial relay» pour récupérer et envoyer vos colis, durant les horaires d'ouverture : du mardi au vendredi de 9h à 18h et le samedi de 9h à 16h. Merlimont Automobiles, 1081 rue Joseph Daubrèg.

> MAIRIE INFOS SERVICES, POUR VOUS AIDER DANS VOS DÉMARCHES

BESOIN D'UN RENSEIGNEMENT SUR VOS DROITS ?

VOTRE MAIRIE RÉPOND À TOUTES VOS QUESTIONS ADMINISTRATIVES, JURIDIQUES ET FISCALES

MAIRIE INFOS SERVICE

Logement Impôts et Taxes Emploi	Famille Consommation Voisinage	Banque Entreprise Assurance
---------------------------------------	--------------------------------------	-----------------------------------

Pour accéder au service avec votre code MIS27, vous avez deux possibilités :

PAR TÉLÉPHONE
Composez le 03 21 94 09 01 pour être mis en relation avec un juriste spécialisé.

PAR MAIL
Posez votre question par écrit via l'application Mairie Infos Service de votre ville (82 155)

CE SERVICE VOUS EST OFFERT PAR VOTRE MAIRIE

Depuis 2 ans, la commune a mis en place un service de conseils aux administrés «MAIRIE INFOS SERVICES». Si vous avez des questions sur vos relations de voisinage, la consommation, l'assurance, le logement, les impôts et taxes, des conseillers spécialisés vous répondent et vous orientent dans vos démarches. Pour contacter «Mairie Infos Services» 03 21 94 09 01.

> POUR LA SANTÉ DE TOUS, RESPECTEZ LES GESTES BARRIÈRES

Nous comptons sur vous pour être vigilants et raisonnables durant les fêtes de fin d'année. Même si cela sera sans doute difficile pour beaucoup, nous vous recommandons d'éviter les rassemblements et de porter un masque en présence d'autres personnes. A Merlimont, le masque est toujours obligatoire sur les places du Commerce, de la Gare et de la Chapelle, ainsi que sur l'avenue de la Plage et la digue en cas de forte affluence. Prenez soin de vous !



> UNE AIDE FINANCIÈRE POUR LES TRAVAUX

- Vous habitez l'avenue de la Plage ou le boulevard de la Manche et votre façade a besoin d'une nouvelle jeunesse ?
- La commune peut vous aider à financer vos travaux de ravalement de façade, dans la limite de 500 €.
- Pour cela, il faut dans un premier temps, réaliser une déclaration de travaux au service urbanisme.
- Une fois l'autorisation accordée, vous faites une photo de votre façade avant le début des travaux, puis une autre quand les travaux sont terminés.
- Vous envoyez le tout en mairie avec votre relevé d'identité bancaire et une facture acquittée. Quelques semaines plus tard, l'aide financière vous sera versée sur votre compte bancaire.



La Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois (CA2BM) exerce de nombreuses compétences. Elle aide également financièrement les entreprises et commerces ainsi que les communes dans leurs investissements. Petit tour d'horizon de l'actu CA2BM.

> L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF



Comme nous vous l'avions annoncé l'année dernière, les travaux d'extension des réseaux d'assainissement collectif imposés par la police de l'eau sont terminés. Pour rappel en 2019, la rue des Près Morus a bénéficié de cet aménagement. Cette année c'est la portion de la rue Auguste Biblocq allant de la zone commerciale à la sortie de Merlimont vers Berck qui est équipée.



Les riverains de la rue Auguste Biblocq concernés par les travaux d'extension du réseau ont l'obligation d'y raccorder leur habitation dans les 2 années qui suivent les travaux, soit avant janvier 2023. Passé ce délai, la CA2BM impose aux particuliers d'effectuer le raccordement sous peine de doublement de la taxe d'assainissement. Les aides financières ne sont plus attribuées après ces deux années.

Pour 2021/2022, les élus de Merlimont ont sollicité la CA2BM afin de terminer les aménagements d'assainissement collectif sur les rues de Champagne, des Algues et du Boulonnais. Une commission communautaire se réunira dans les prochains mois afin de prendre une décision en fonction des moyens financiers disponibles.



CONTACTS :
Site de Berck
03 21 89 55 71
Site de Cucq
03 21 84 64 71

> QUELLES AIDES POSSIBLES ?

L'agence de l'eau attribue des subventions à la CA2BM afin d'aider les particuliers à financer les travaux. L'aide financière couvre 50% du montant total dans la limite de :

- 1200 € pour un raccordement simple
- 3600 € pour un raccordement plus complexe.

Pour bénéficier de ces aides, l'installation doit être jugée conforme par le technicien contrôleur.

> DE NOUVEAUX CONTENEURS ENTERRÉS

Dans le cadre de sa compétence de collecte des déchets, la CA2BM a implanté, à Merlimont, 3 sites de conteneurs enterrés, au nord de la digue, rue de Tourville et rue Boudringhin. Ces conteneurs sont équipés de capteurs qui envoient un signal afin de procéder à leur vidange.

Dans l'optique d'alléger la charge de déchets déversés sur ces trois sites, la commune a sollicité la CA2BM pour l'implantation de nouveaux conteneurs. Ceux-ci pourraient être situés :

- Rue de la poste
- Rue Boudringhin (en complément des existants)

Ces propositions ont été réalisées en tenant compte des contraintes liées au terrain :

- Place disponible pour l'aménagement
- Sécurité des utilisateurs et des prestataires d'entretien des sites
- Absence de réseau aérien (vidange) et souterrain (stockage)



> DES AIDES FINANCIÈRES POUR FAIRE FACE À LA CRISE SANITAIRE

> UN FONDS DE RELANCE

Les entreprises de moins de 10 salariés, immatriculées sur le territoire de la CA2BM, peuvent bénéficier du «fonds de relance» permettant de soutenir leurs besoins en trésorerie. Ce fonds de relance se présente sous la forme d'une avance remboursable allant de 5 000 à 15 000 €. Tous les secteurs d'activités sont concernés.

Vous avez jusqu'au 31 décembre pour déposer votre dossier sur www.fondsderelance.fr

> DES AIDES AUX PLUS PETITES ENTREPRISES

Les aides financières aux TPE (Très Petites Entreprises) de moins de 5 salariés et aux travailleurs indépendants sont toujours d'actualité :

- Un fonds de solidarité communautaire d'un montant forfaitaire de 500 €
- Un fonds d'urgence économique sous forme de prêt à 0% de 1500 €

Les dossiers de demande d'aide sont téléchargeables sur le site www.ca2bm.fr dans la rubrique «développement du territoire».

Afin de vous accompagner dans vos démarches, le service développement économique est joignable au 06 58 42 03 33 ou 06 13 36 52 33 ou par mail : d.delattre@ca2bm.fr

> VÉLO MARITIME, DES PISTES CYCLABLES SÉCURISÉES



La mise en place du réseau de pistes cyclables, appelé «vélo maritime» est une compétence communautaire. Dans ce cadre, les services de

la CA2BM ont prévu d'aménager un itinéraire qui permettra dans quelques années de relier Camiers à Groffliers en passant par les stations touristiques du secteur, dont Merlimont.

L'aménagement de la première portion « Merlimontoise » est prévue en 2022 et devrait passer par la rue du Touquet, puis la rue Adolphe Leroy pour se terminer sur la rue des Érables. Le dernier tronçon qui permettra de rejoindre la partie existante à la sortie de Merlimont sur la RD 940 sera réalisé plus tard.

Le plan détaillé est disponible sur www.ca2bm.fr, rubrique «services au public»



> UN SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT

Comme pour l'année 2019, en 2020, Merlimont a bénéficié d'aides financières pour l'investissement dans les services à la population :

- 23 256 € pour l'installation de sanitaires publics sur le secteur plage
- 32 670 € pour l'installation du distributeur automatique de billets sur le secteur plage
- 6 617 € pour l'installation des duos de corbeilles solaires sur la digue
- 8 508 € pour la rénovation des fenêtres de l'école Simone Veil
- 4 224 € pour des travaux de restructuration de la mairie.

Soit un total de 75 275 € (contre 67 710 € en 2019)



En raison du retard dans le calendrier électoral lié au contexte sanitaire, le budget 2020 a été voté par le conseil municipal en juillet 2020. En cette fin d'année, il nous a semblé opportun de vous indiquer quelques éléments budgétaires de l'année écoulée et quelques projections pour 2021.

> COÛT DE LA CRISE SANITAIRE

Durant le confinement du printemps, la vie quotidienne de tous nos concitoyens et le fonctionnement des collectivités ont été bouleversés. Même si la crise sanitaire n'est pas terminée, sa gestion a engendré un coût pour la commune. Face à la nécessité de porter un masque, la municipalité a fait le choix d'acquérir des masques pour la population et les agents pour un montant total de 17 800 €.



A la sortie du premier confinement, des mesures sanitaires ont été mises en place, notamment dans les écoles et les services communaux

pour l'accueil du public. Afin de les respecter la commune a investi dans des fournitures spécifiques d'entretien, gel, lingettes, gants ou encore des produits nettoyants verussides. Enfin, les agents municipaux ont contribué à la continuité du service public durant le confinement, en assurant l'accueil des enfants dont les parents étaient réquisitionnés, la propreté publique, l'accueil téléphonique et la communication envers la population, parfois même le week-end. Afin de les remercier de leur investissement, une prime exceptionnelle leur a été attribuée. Le coût total des ces dépenses est de 30 500 €

Outre les dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire, la commune n'a pas eu les recettes escomptées notamment pour la location des biens (comme la salle polyvalente) ou encore la taxe de séjour non perçue suite aux



interdictions de circuler et donc de séjourner en vacances dans la commune, pendant et après le confinement. Cela représente près de 48 000 €.

Enfin, la commune a choisi d'aider, à son niveau, les commerçants à faire face à cette crise. Les commerçants qui louent des cellules municipales ont été exonérés de 3 mois de loyer, ceux qui occupent le domaine public avec une terrasse ont également été dispensés de redevance, pour un total d'environ 32 000 €.

En cumulant les dépenses et les recettes non perçues, le coût de la crise sanitaire supporté par la commune pour 2020 s'élève à près de 112 000 €.



> L'ACCUEIL DE LOISIRS

Un accueil de loisirs pour les enfants de 3 à 10 ans est prévu pour les vacances d'hiver du 22 au 26 février et pour les vacances de printemps du 26 avril au 7 mai.

Le dossier de candidature pour le recrutement des équipes d'animation est disponible sur le site www.merlimont.fr dans la rubrique «candidatures saisonnières». Vous avez jusqu'au 31 décembre pour postuler !

Les inscriptions pour les enfants seront ouvertes du 11 janvier au 14 février 2021

pour les vacances d'hiver et du 22 mars au 18 avril 2021 pour les vacances de printemps.

Toutes les informations nécessaires seront communiquées sur la page facebook «Merlimont en Côte d'Opale» et sur le site internet de la ville.

> DES NOUVEAUTÉS À L'ESPACE CULTUREL MUNICIPAL



> ACTIVITÉS POUR LES ENFANTS

- Tous les mercredis de 14h à 15h, des activités manuelles sont proposées aux enfants âgés de 6 à 12 ans.
- Dès que le contexte sanitaire sera favorable, elles pourront reprendre.
- Renseignements et inscriptions : jeunesse@merlimont.fr

> CLUB DE LECTURE

- Un club de lecture a vu le jour cette année. Il a lieu le 3^{ème} vendredi de chaque mois. Pour partager vos expériences de lecture, confronter vos points de vue au sujet d'une œuvre, le tout dans une ambiance conviviale, ce lieu est idéal !
- Inscriptions : jeunesse@merlimont.fr



> DONS DE LIVRES

- Si vous avez des livres que vous ne lisez plus, vous pouvez en faire don à notre bibliothèque municipale.
- Chaque 3^{ème} lundi du mois, une permanence est mise en place.

Horaires :
Lundi et mercredi
de 15h à 17h30
Vendredi
de 14h à 17h30



> DES VÉLOS POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Depuis maintenant un an, en partenariat avec l'enseigne «Roule Ma Poule» située sur le secteur plage, des vélos triporteurs adaptés aux personnes à mobilité réduite, sont disponibles en prêt au magasin.

Le premier, équipé d'un siège à l'avant, est conduit par une personne valide et la personne en situation de handicap s'assoit devant.

Le second est un triporteur simple et peut être conduit directement par une personne en situation de handicap.

Ces vélos sont disponibles sur présentation d'une carte «mobilité inclusion» ou «invalidité» aux horaires d'ouverture, du jeudi au lundi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 19h. Roule Ma Poule, 75 avenue de la Plage.



> 2021, QUELQUES PISTES

Le budget 2021 est en cours de préparation, selon la loi il doit être approuvé par le conseil municipal au plus tard en avril 2021.

Nous pouvons d'ores et déjà vous donner les deux principales dépenses d'investissement prévues :

- 750 000 € pour la réfection de certaines rues sur le secteur plage
- 870 000 € pour terminer la place de la Haye, remanier la place du commerce et poursuivre les liaisons douces

Des éléments budgétaires plus précis vous seront communiqués dans la prochaine édition du MAG en juin/juillet 2021.

BIEN VIVRE À MERLIMONT



> UNE VIE À MERLIMONT, JACQUELINE COUPIN, SE SOUVIENT !



avis. « *Ménôme signifie meneur d'hommes* » explique t-elle « *c'est un surnom donné aux habitants de Merlimont par les Cucquois* ».

A l'époque, entre le XVI^{ème} et le milieu du XIX^{ème} siècle, l'église de Merlimont était située au Pont du Curé, au cœur des marais de Balençon dans les près de l'église. Les curés venaient de Cucq en bateau par la petite Tringue pour officier la messe. Afin de ne pas se mouiller les pieds à la descente du bateau, les jeunes Merlimontois les portaient sur le dos. Pour ne pas être eux-mêmes mouillés, ils étaient équipés de grandes bottes montantes jusqu'à la taille.

« *Elles étaient en cuir noir avec*

des semelles de bois » se souvient Jacqueline « *mon père et mon grand père (NDLR : un certain Camille Delacroix) s'en sont servis!* »

Avec le temps et la construction de l'église actuelle en 1869, le Ménôme a évolué pour devenir « *une personne née à Merlimont, dont les ascendants étaient des meneurs d'hommes* ».

Ainsi, pour être un Ménôme, il ne suffit pas d'être né à Merlimont. De plus, depuis quelques décennies, il est de plus en plus difficile de pouvoir se vanter d'être né dans notre commune de résidence.

Ce n'est plus à prouver, on vit bien à Merlimont !

Et ce n'est pas Jacqueline Coupin qui nous contredira. Née en 1925 à Merlimont, de parents également nés à Merlimont, elle est, selon elle, la dernière Ménôme.

Mais finalement, un vrai Ménôme, c'est quoi exactement ?

Beaucoup de nos concitoyens se considèrent comme tels, mais Jacqueline Coupin n'est pas de cet

> AU SERVICE DE LA COMMUNE

Outre le fait de connaître parfaitement l'histoire de la ville, Jacqueline Coupin a contribué à son évolution. En effet, elle a débuté sa carrière professionnelle en remplaçant son époux, secrétaire de Mairie, durant la seconde Guerre Mondiale. De cette période, Jacqueline dispose de nombreux souvenirs et anecdotes concernant la vie à Merlimont en ces temps d'occupation allemande.

Une fois le conflit terminé, elle a exercé une activité de commerçante sans pour autant abandonner la vie municipale. Elle devient conseillère municipale en 1965 sous le mandat d'Albert Guilbert et, très vite, elle se voit confier la délégation d'adjointe aux affaires sociales, qu'elle exercera jusqu'en 1988, sous le mandat de Guy Paillard. Elle poursuit son aventure municipale en 2001 avec Jean François Rapin, en tant que conseillère municipale, jusqu'en 2008.

Bravo Madame Coupin et merci pour votre dévouement. Merlimont à cœur et au cœur pour Jacqueline Coupin!



> UN NOUVEAU VERGER, POUR PROFITER AU MIEUX DE MERLIMONT !

Depuis début décembre, il est désormais possible de se rendre à pied depuis la mairie ou depuis la place de la Haye jusqu'à la zone commerciale de la place du Commerce. (Voir page 16 «travaux») Sur cette voie douce, un nouveau verger a été créé juste en face de l'école Simone Veil. Pommiers, poiriers et cognassiers se partagent cet espace calme et paisible. Il permettra, à l'arrivée des beaux jours, de profiter d'une multitude d'activités.

Lire un livre sur un banc public emprunté à l'espace culturel municipal

tout proche, déguster une

gourmandise achetée dans l'un des commerces à deux pas ou simplement attendre les enfants à la sortie de l'école...

Dès que les conditions sanitaires le permettront, ce verger sera inauguré.

La quiétude et la propreté de ce lieu sont l'affaire de nous tous. Nous comptons sur votre civisme pour le préserver ainsi.



> NOËL DES AÎNÉS

En raison du contexte sanitaire, la municipalité s'est adaptée afin que les personnes de 69 ans et plus puissent se faire plaisir durant les fêtes de fin d'année chez les commerçants Merlimontois partenaires du projet. Ainsi, cette année et à titre exceptionnel, le bon d'achat a été porté à 23 euros. Nous espérons pouvoir à nouveau proposer un choix en 2021 entre un

repas de Noël, un colis de Noël ou un bon d'achat de 20 euros.



> UN LIVRET D'INFORMATIONS

Le Guide « Merlimont et vous pour la vie » a été conçu pour les personnes de 69 ans et plus, afin de trouver toutes les informations utiles pour vivre une retraite sereine dans la commune. Il sera transmis à tous les Merlimontoises et Merlimontois dans l'année de leur 69^{ème} anniversaire.

> COLLECTE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

Cette année, la commune a poursuivi le ramassage des résidus végétaux en porte à porte jusque mi-décembre. Ce service sera reconduit à partir du printemps 2021. Des informations plus précises sur les modalités de collecte et la distribution des sacs vous seront communiquées dans vos boîtes aux lettres en mars 2021.

A L'ÉCOLE

En raison de la crise sanitaire, les activités scolaires et périscolaires sont relativement restreintes. Malgré cela, quelques activités ont pu avoir lieu et des projets sont à l'ordre du jour.

> DES DICTIONNAIRES POUR L'ÉCOLE,

LA MAIRIE S'ADAPTE AUX BESOINS DES ÉLÈVES

Cette année, la mairie a décidé de s'adapter afin que les élèves de CM2 puissent s'offrir les outils pédagogiques dont ils ont besoin pour le collège.

Ainsi, chacun d'entre eux recevra un bon d'achat d'une valeur de 15 € qui sera à utiliser à la maison de la presse de Merlimont, uniquement pour acheter des articles de librairie scolaire. Une réception aura lieu en mairie à la fin de l'année scolaire afin que Madame le Maire et les élus de la commission scolaire leur remettent ce bon d'achat, une clé USB et d'autres surprises à l'effigie de Merlimont.

Parallèlement, la municipalité a mis à disposition de l'école élémentaire quelques dictionnaires français et anglais. Ainsi, les élèves pourront continuer à apprendre à utiliser cet outil.



> LES JOIES DE LA NEIGE

Si le contexte sanitaire le permet, du 7 au 13 mars 2021, 46 élèves de CM2 et CM1/CM2 vont pouvoir profiter d'une classe de neige à la Chapelle d'Abondance en Haute Savoie.

Ils seront logés, au cœur de la station, dans le Chalet des Hirondelles équipé de salles de classe, de salles d'activités et d'une piscine. Les chambres sont composées de lits superposés et de sanitaires individuels.

Sur place, les enfants seront encadrés par leurs professeurs, mais aussi par une équipe d'animation. Ils pourront profiter de cours de ski alpin dispensés par un moniteur diplômé, d'une randonnée en raquettes, de la visite d'une chèvrière et d'une démonstration du travail du bois. Une belle semaine en perspective !



> LES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

En plus des animations de plein air, les animateurs ont mis en place diverses activités manuelles avec les enfants dans le cadre des fêtes de fin d'année.

Ainsi, ils ont conçu un calendrier de l'Avent et ils ont réalisé de nombreuses décorations afin d'agrémenter leurs sapins de Noël.

À la rentrée de janvier, les animateurs devront toujours s'adapter au contexte sanitaire. Ils proposeront aux enfants de réaliser des cartes de vœux et de poursuivre des activités

de plein air tant que les conditions météorologiques le permettront.



> UNE SURPRISE À LA CANTINE !

Toujours dans le cadre périscolaire, le glacier «Gourmandine» a offert une surprise aux enfants qui fréquentent le restaurant scolaire.

Ainsi, tous ont pu bénéficier d'un dessert « 4 étoiles » en dégustant de traditionnelles gaufres liègeoises maison.



> LE PÈRE NOËL A PENSÉ AUX ENFANTS



En raison du contexte sanitaire, la municipalité s'est adaptée pour offrir un Noël aux élèves des écoles de Merlimont. Comme le traditionnel spectacle n'a pu avoir lieu, les élèves ont tous reçu des mains du Père Noël un sac surprise contenant un jeu, du chocolat, une brioche, des fruits et une boisson chocolatée. En plus les élèves de l'école élémentaire ont reçu une gourde à l'effigie de Merlimont.

Cette gourde est offerte dans l'optique de réduire les déchets de bouteilles en plastique dans les enceintes scolaires, dans le cadre de la signature de la

charte «Zéro déchet plastique sur les plages».

Lors de la prochaine rentrée scolaire, chaque élève qui entrera en cours préparatoire (CP) se verra offrir cette gourde.



LE DOSSIER DU MAG : VERS UNE COMMUNE PLUS VERTE, PLUS ÉCOLOGIQUE, PLUS RESPONSABLE

Avec la signature de la charte «Zéro déchet plastique sur la plage» l'année dernière, Merlimont s'est engagée dans une véritable démarche de développement durable, avec des projets et un animateur dédié.



> UN NOUVEL ANIMATEUR, LUKAS DEMARTHE

Vous l'avez peut-être déjà rencontré cet été au centre de loisirs qu'il dirigeait, Lukas Demarthe a intégré les services municipaux le 1^{er} octobre, suite au départ de Nicolas Gaudet. Fort de son expérience de direction de chalets d'accueil pour des groupes, Lukas prend en charge le volet jeunesse du service animation : les accueils de loisirs et l'encadrement des activités péri-scolaires. Le second volet de son poste est tout nouveau. Il est axé sur le développement durable, la culture et le patrimoine. Lukas va contribuer à la mise en place concrète des projets développés sur cette page.

> DÉJÀ EN PLACE



> LES CIGARETTES, C'EST PAS POUR LES MOUETTES !



Les cendriers de plage ont fait leur apparition en 2019 sur notre plage. Cette année, ils ont été distribués grâce à des actions ponctuelles sur la digue, ainsi que lors des animations. Bien entendu, ils sont toujours disponibles en mairie et au bureau d'informations touristiques.



> L'IMPORTANCE DES LAISSES DE MER

Depuis 2015, le nettoyage mécanique de la plage de Merlimont est proscrit, dans le but de préserver la laisse de mer. En effet, cette laisse de mer naturelle permet à certaines espèces de trouver refuge, particulièrement depuis le confinement du printemps. Certains oiseaux ont profité de l'absence humaine sur la plage pour y pondre leurs œufs. Il faut donc être très vigilant et éviter de marcher sur les laisses de mer, pour ne pas casser les œufs.

Plusieurs nettoyages de plage ont eu lieu cet été et cet automne. Ces actions ont permis, au delà de collecter plusieurs tonnes de déchets, de mettre en place une pédagogie expliquant aux participants les cycles de décomposition des différents déchets, mais aussi l'importance des laisses de mer.

> LES HAUTS-DE-FRANCE PROPRES



Chaque année, la Région Hauts-de-France et l'association des sauvaginaires de la Côte d'Opale s'associent à la commune dans le cadre de l'opération « Hauts-de-France Propres ». Les bénévoles nettoient en alternance la plage et les marais de Balençon.



> EN PROJET



> DES MOUTONS PRÈS DE LA MAIRIE

Dans quelques mois, 3 moutons shetland vont prendre leurs quartiers d'été à côté du parc de la mairie. Cette parcelle de 1200 m² est en cours d'aménagement. Un belvédère sera installé afin que les visiteurs et les enfants puissent avancer sur le parc à moutons sans pour autant pénétrer dans l'enclos. De plus, un creux naturel humide pourra devenir le refuge de quelques batraciens et espèces volatiles.



> LA PERMACULTURE

C'est quoi ? La permaculture au sens large est un concept qui vise à créer un écosystème. A Merlimont, ce concept sera adapté. Les cultures proposées tiendront compte des saisons. Au sein de cet espace, les herbes naturelles non cultivées auront aussi leur place.



Sur une parcelle d'environ 300 m², près de l'école maternelle, les adhérents de l'association « Les Jardins partagés du Ménôme » pourront, grâce à leur président, Paul Balesme, qui a sollicité la commune pour ce projet, apprendre la culture éco-responsable, trouver les bonnes associations de légumes entre eux afin d'optimiser l'espace. De plus, l'échange de bonnes pratiques permettra à chacun d'apprendre des autres. Dans cette optique de développement durable, l'ensemble du jardin sera sans pesticide. L'engrais utilisé proviendra du compost. Les cultures seront arrosées avec de l'eau de pluie, grâce à un récupérateur d'eau installé dans le jardin.

> LES CORBEILLES SOLAIRES



Trois duos de corbeilles solaires de tri sélectif ont été installés sur la digue cet été, grâce à une subvention du parc naturel marin. Sous réserve d'accord d'une nouvelle subvention de l'ADDAM (Association pour le Développement Durable des Activités Maritimes) un 4^{ème} duo de corbeilles pourrait être installé à proximité du club nautique.

Toujours sous réserve de cette même subvention, la partie nord de la digue pourrait être équipée de poubelles à tri sélectif, qui remplaceraient progressivement les poubelles traditionnelles.

En cette fin d'année 2020, la première phase de travaux de requalification du centre bourg de Merlimont est terminée. Explications en images !



> LA PLACE DE LA HAYE FAIT PEAU NEUVE



Un mail central relie désormais l'église à la Mairie



Un espace de détente et de convivialité, agrémenté de sanitaires publics, pour la tenue d'animations, est aménagé à la place de l'ancienne poste.



La maison des associations, trop coûteuse à mettre aux normes d'accueil du public est déconstruite. Elle fera place en 2021 à un espace de stationnement végétalisé

> DES ACCÈS AUX ÉCOLES SÉCURISÉS



Une voie douce et sécurisée pour les piétons et les cyclistes permet aujourd'hui de rejoindre la bibliothèque depuis la place de la Haye, en passant par la nouvelle entrée de l'école Simone Veil et un verger plus fourni.



Une cour d'école aménagée et sécurisée avec un terrain multisports neuf.



Le coût de cette première phase de travaux s'élève à près de 800 000 € dont la moitié a été

financée par la Région Hauts de France dans le cadre de l'appel à projets «Redynamisons nos centre-bourgs».

Une seconde phase débutera en 2021. Elle concernera la place du commerce ainsi que le prolongement de la voie douce. Nous vous dévoilons les grandes lignes de ce projet.



> UNE MEILLEURE COHÉRENCE DES AMÉNAGEMENTS

La seconde phase des travaux du centre-bourg débutera au printemps 2021. Elle concernera la création de 59 stationnements végétalisés au nord de la place de la Haye, qui clôturera l'aménagement de cet espace.

Les principaux aménagements de cette seconde phase concernent la place du Commerce. Le parking situé devant les cellules commerciales sera réorganisé afin de faciliter les déplacements. Il sera traversé par une voie piétonne dans la continuité du passage entre les deux bâtiments, pour rejoindre l'entrée de l'école maternelle. Le cheminement partagé entre piétons et cyclistes sera prolongé afin de relier celui existant le long de l'aire de jeux. Il sera également aménagé jusqu'au lotissement des Courlis, pour rallier la gendarmerie et la seconde zone commerciale.

La commune étant soucieuse de la sécurité des enfants à l'entrée de l'école maternelle, les places de stationnement existantes à l'arrière des commerces seront supprimées au profit de zones de livraison pour les commerces et le restaurant scolaire. Elles seront accessibles uniquement en dehors des horaires d'entrée et de sortie des écoles. Le parking à côté de l'aire de jeux sera agrandi d'une dizaine de places.

Au total, sur ce secteur regroupant les places de la Haye et du commerce, 32 stationnements supplémentaires sont prévus (154 contre 122 actuellement). Grâce à cela et au cheminement sécurisé, il sera inutile de prendre plusieurs fois votre voiture pour faire vos courses ! Le coût de l'opération est estimé à 800 000 €, dont la moitié est financée par la Région Hauts-de-France.

Cette seconde phase du projet a été élaborée en concertation avec les commerçants de la zone et les habitants. Pour cela, la commune a été accompagnée par la Banque des Territoires. Grâce à leurs techniciens, nous avons mis en place une consultation citoyenne via notre site internet et des ateliers ouverts, afin d'associer la population à la conception du projet.



> LA VOIRIE

Courant décembre, les bordures de l'allée de la Bergerie ont été remises en état et un nouveau macadam a été coulé.

Concernant les rues du secteur plage, un plan pluriannuel d'investissement a été mis en place, suite au diagnostic réalisé en 2020 et en tenant compte des réseaux d'assainissements collectifs existants.

Ainsi, pour 2021 et 2022, la commune propose à la CA2BM de terminer les extensions de réseaux d'assainissement collectif des rues de Champagne, des Alques et du Boulonnais. Si ces travaux d'assainissement sont réalisés, la commune entreprendra la réfection des voiries et l'enfouissement des réseaux.





> LE FRONT DE MER, DOUCEMENT MAIS SÛREMENT

Les travaux de requalification du front de mer devaient théoriquement débiter cet automne. Cela n'aura échappé à personne, les bulldozers n'ont pas envahi la plage ! Le projet reste pour autant plus que jamais d'actualité.

La crise sanitaire du printemps a eu pour effet de causer du retard dans tous les secteurs d'activité. A cela, s'est ajouté le retard des échéances électorales, qui ont eu pour conséquence une installation du conseil communautaire de la CA2BM(*) en juillet.

Comme cela a été annoncé lors de la dernière réunion publique sur ce sujet, le coût global du projet s'élève à 15 millions d'euros, dont 4 millions seront supportés par la commune de Merlimont pour la construction de la digue promenade.

Pour débiter les travaux, les élus de la CA2BM souhaitent atteindre un niveau

de subvention à hauteur de 60 à 70% (soit entre 9 et 10.5 millions d'euros).

Les élus communautaires et municipaux, tout comme les techniciens des deux collectivités, sont conscients de l'état de dégradation de la digue. Ils multiplient les démarches en vue d'obtenir un maximum de subventions pour pouvoir débiter les travaux de requalification en 2021.

(*) Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Monteuillois, qui porte le projet dans le cadre de sa compétence GEMAPI.

> DES COMMERÇANTS DYNAMIQUES, OUVERTS TOUTE L'ANNÉE



Malgré la saison hivernale, les commerçants du secteur plage sont toujours présents et prêts à vous accueillir avec le sourire ! Alors n'hésitez pas à passer les voir, ils ont besoin de vous, comme vous avez besoin d'eux !

> UN NOUVEAU SERVICE DE RELAIS COLIS

- Depuis quelques mois, le secteur plage dispose d'un nouveau point relais colis «Pick Up» pour envoyer et recevoir vos colis.
- C'est donc un service supplémentaire que M. et Mme Maertens proposent à la population.
- Pour rappel, la maison de la presse héberge déjà le «Relais Poste Commerçant» depuis la fermeture du bureau de poste du secteur plage.
- Ils vous accueilleront toujours avec plaisir chaque jour de la semaine, même le dimanche.



Malgré la crise sanitaire, les projets d'investissement pour le secteur plage ont pu aboutir cette année. Des travaux sont encore en cours

> UN DISTRIBUTEUR DE BILLETS EN SERVICE



Vous l'avez réclamé, nous l'avons réalisé ! Le Distributeur Automatique de Billets est désormais en service sur la place de la Chapelle. Afin de favoriser la fréquentation des commerces de proximité, mais aussi en terme de rayonnement touristique, cet équipement est essentiel au dynamisme du secteur plage. Son coût s'élève à près de 80 000 euros dont 40% ont été financés par la CA2BM, dans le cadre du soutien à l'investissement des communes. Le coût de fonctionnement, quant à lui est entièrement à la charge de la commune (électricité, internet...) auquel il faut ajouter un dédommagement au Crédit Agricole si le nombre de retraits est inférieur au seuil fixé par la banque.



> DES SANITAIRES PUBLICS EN LIBRE ACCÈS



- Afin d'améliorer les services au public, la municipalité a installé, un bloc de sanitaire public à l'arrière de la Chapelle.
- Celui-ci est entièrement autonome et nettoyé après chaque passage. Son accès est gratuit et possible de 8h à 19h.
- L'investissement pour cet équipement s'élève à 47 000€, dont près de la moitié a été financés par la CA2BM dans le cadre du soutien à l'investissement des communes.
- Comme pour le distributeur automatique de billets, son fonctionnement est à la charge de la commune.

> UN CURAGE DES AVALOIRS, POUR AMÉLIORER L'ÉCOULEMENT



Vous êtes nombreux à nous solliciter en cas de fortes pluies car l'écoulement est parfois lent et a pour conséquence de créer des poches d'eau dans les rues. Après avoir procédé au nettoyage des fossés cet automne, nous avons débuté une campagne d'hydrocurage des avaloirs sur l'avenue de la Plage en lien avec de Syndicat d'assèchement de la Basse Vallée d'Airon. Cela permet de purger mécaniquement le sable qui s'est accumulé au fil du temps et ainsi faciliter l'écoulement des eaux pluviales. Cette campagne mobilise du personnel des services techniques municipaux ainsi qu'une société spécialisée. La prestation est estimée à 1000 € par jour. Si les finances communales le permettent, il est prévu de réaliser cette opération dans plusieurs rues des secteurs Plage et Garden.

> J'M la ZIC

POUR PARTAGER VOS TALENTS

Vous connaissiez sans doute l'atelier guitare du mercredi à la maison des associations. Celui-ci a été repris par trois bénévoles : Jean Marc Pons, Chloé Fiolet et François Boutin . Ils ont créé une toute nouvelle association

«J'M la Zic».

Chaque mercredi après-midi, ils proposent différents ateliers d'apprentissage de la musique aux enfants et aux adultes, avec en plus un accompagnement au chant, pour ceux qui le désirent. Inutile d'être un as du solfège, il suffit simplement d'avoir l'envie d'apprendre ou de se perfectionner, le tout dans une ambiance détendue et conviviale.

Alors s'il vous vient l'envie de gratter la guitare ou de tester tout autre instrument, venez pousser les portes de la Salle Navez ! Le temps de la crise sanitaire, les ateliers sont réalisés en visio.

Renseignements : 06 84 07 55 41 ou 06 26 14 15 12

> LE TENNIS DE TABLE

DE RETOUR À MERLIMONT

Remettre au goût du jour un club de ping-pong à Merlimont, c'est l'objectif que se sont fixés Valentin Leborgne et Gaël Evrard en créant « Merlimont tennis de table ». Tous deux bénévoles et aidés par deux autres éducateurs, ils réunissent depuis septembre plusieurs dizaines d'adhérents.

Les entraînements ont lieu chaque mercredi et jeudi dans la salle des tennis, pour les jeunes comme pour les adultes. Celles et ceux qui souhaitent simplement découvrir ce sport ou se défouler, peuvent accéder à un mode « détente » aux mêmes horaires. L'ambition de ce jeune club est également d'entrer dans la compétition dès 2021, si toutefois le contexte sanitaire est favorable.

Les conditions sanitaires actuelles ne permettent pas la tenue des entraînements. L'activité sera remise en place dès que possible. Renseignements : 06 48 25 38 68 ou 07 81 69 28 15



> UN MODULAIRE POUR LE MATÉRIEL



Comme nous vous l'expliquions dans le précédent numéro, le football club de Merlimont a été doté d'un modulaire, afin d'y ranger le matériel sportif et pédagogique.

A la fin du mois d'août, Mme Le Maire, accompagné d'élus, a procédé à la remise des clés en présence de nombreux joueurs et bénévoles du club.

> LES CONDITIONS D'UTILISATION DES SALLES

Suite aux mesures gouvernementales, aucune association ne peut, jusqu'à l'assouplissement des règles, disposer des salles communales pour leurs activités.

Dès que la situation sanitaire le permettra, et en fonction des directives de l'État, les salles communales seront à nouveau ouvertes. Chaque association devra impérativement faire respecter les consignes sanitaires : appliquer les gestes barrières, porter un masque, et désinfecter les lieux avant et après chaque passage.

Une information sera réalisée par mail à tous les présidents d'associations au moment opportun.

Malgré les nombreuses annulations liées à la situation sanitaire, les associations Merlimontoises ont réalisé quelques animations durant l'été ! Un grand Merci à elles !



L'association des Amis de la Chapelle a mis en place des animations cet été, dans le respect des règles sanitaires en vigueur. De gauche à droite : Le concert de Jazz de Diexieland Combo, les visites guidées de la Chapelle et le concert de la violoniste Delphine Fournier.



De Gauche à droite : la bénédiction de la mer du 15 août, l'association Équinoxe qui a proposé 2 journées d'exposition sur le système solaire et la lune enfin, l'amicale des estivants qui animait la plage avec le traditionnel jeu de boules en bois « La Merlimontoise ».

> INFORMATIONS MERLIMONT PASSION

Bonjour à tous,

Le contexte sanitaire nous oblige à reconsidérer l'ensemble de nos prestations et rencontres. Aussi, cette année, de nombreuses manifestations ont été annulées et remplacées avec succès par d'autres propositions en petits groupes, en respectant les gestes barrières. Début 2021, le concert du nouvel an est annulé, notre assemblée générale et d'autres rendez-vous sont reportés à une période plus propice.

Le bureau a décidé de reconduire gratuitement l'adhésion 2020 sur l'année 2021, malgré l'ensemble des activités proposées et la baisse notoire de ressources, afin d'aider économiquement nos adhérents.

L'adhésion reste à 15€ pour les nouveaux adhérents désirant rejoindre notre grande famille associative.

Renseignements au numéro de Merlimont Passion 07 83 02 18 80

Une idée, un projet, un lien, Merlimont Passion vous accompagne au mieux au quotidien !

Nicolas Malaquin

FABRICATION MERLIMONTOISE

Notre commune regorge de surprises ! Parmi les habitants, certains ont créé leurs propres produits. Des gourmandises aux vêtements, voici un petit aperçu de nos talents locaux !

> FIFI AU JARDIN,

DES VÊTEMENTS SUR MESURE !

Présentée dans le courant du mois d'octobre, la toute première collection vestimentaire «Un grand vent de fleurs» de la créatrice «Fifi au Jardin» est 100 % Merlimontoise.

Les 18 pièces de la collection printemps/été ont en effet toutes été réalisées dans l'atelier de la rue Joseph Daubrège, niché dans un cadre verdoyant. Ses idées, Delphine Guisard Hottier dit «fifi» les puise lors de ses nombreuses balades sur la commune. «Quand je suis à un endroit, j'imagine quel vêtement pourrait convenir, en fonction du lieu, de l'environnement» explique-t-elle. Ensuite tout s'enchaîne, le dessin du modèle, la réalisation du patron, l'achat du tissu et enfin la découpe et l'assemblage des pièces. Cela peut paraître simple, mais chacune des 18 créations de la collection a nécessité plusieurs heures de travail minutieux, d'autant plus que les vêtements sont adaptés aux personnes qui les portent.

Afin de minimiser au maximum l'impact sur l'environnement, Delphine utilise des fins de collections de tissus des maisons de haute couture. «Ce sont des tissus de qualité qui ne seront pas utilisés, de ce fait je les achète afin de créer mes collections» souligne Delphine. Même les chutes de tissus sont utilisées, puisqu'elle réalise d'autres pièces plus modestes, comme des lingettes, des pochettes ou encore des nœuds papillon. Elle est ainsi dans une véritable démarche «zéro déchet», fièrement revendiquée par la créatrice, qui réalise même certaines de ses livraisons à vélo !

Pour la suite, Fifi pense déjà à sa prochaine collection automne/hiver 2021 qui comportera une vingtaine de pièces, toutes uniques, qu'elle souhaite présenter à la fashion week de Dubaï en 2021.

Nous croisons les doigts pour elle et son équipe !



La créatrice FIFI entourée de ses 2 filles Eleonore et Anastasie vêtues de créations originales

> UN ATELIER PARTICIPATIF,

POUR APPRENDRE À COUDRE

Afin de lancer sa nouvelle collection, mais surtout un atelier solidaire, Delphine Guisard Hottier a mis en place un financement participatif sur «propulsons.org».

Le principe d'un atelier solidaire est simple. Delphine met à disposition ses machines à coudre et son savoir-faire, en contrepartie d'une aide à la création des pièces de la collection. Par exemple, elle peut vous apprendre à coudre et vous pouvez l'aider à découper les tissus qui serviront à la nouvelle collection. Inutile d'être une couturière chevronnée pour apporter votre contribution, un minimum de bonne volonté suffit !

Si ce projet vous intéresse, n'hésitez pas à contacter «Fifi au jardin» au 06 61 20 38 16

> DES FLEURS AU MIEL, LES ABEILLES SE POSENT À MERLIMONT

Depuis maintenant 20 ans, Christian et Mariette Andrieux cultivent pleinement leur passion de l'apiculture. Autodidactes en la matière, c'est par des lectures et de la pratique que le couple a tout appris de la vie des abeilles.

« Nous avons débuté avec 3 ruches, aujourd'hui nous en avons 20 » confie Christian. Les ruches sont réparties sur deux sites, le premier dans son jardin de la route d'Etaples, le second au sein d'une parcelle de la rue des Près Collinot.

Ses abeilles, Christian les chouchoute toute l'année. Il prend soin de laisser du miel dans le corps de la ruche pour que la société puisse vivre. En effet, le pollen sert à nourrir les larves pondues par la reine et le nectar pour fabriquer du miel en réserve pour l'hiver. Pour sa propre récolte, Christian met en place des hausses, qui contiennent des cadres alvéolés, au dessus du corps de ruche afin que les abeilles butineuses les remplissent du nectar qui donnera le miel.

Une fois ces cadres alvéolés remplis, ils sont retirés de la ruche pour être mis dans une centrifugeuse qui extrait le miel. C'est le rôle de Mariette, qui ensuite le met en pot, prêt à consommer !

Le couple produit entre 200 et 400 kilos de miel chaque année, au printemps et en fin d'été. Un miel 100% du cru, puisque les abeilles butinent jusqu'à 2 à 3 kilomètres autour des ruches.

« Ici elles sont bien pour butiner car elles bénéficient de fleurs naturelles, sans pesticide, dans les dunes et dans les marais » explique Mariette.

> UNE PASSION QUI PERDURE



Cette passion pour l'apiculture, Christian et Mariette la transmettent bénévolement depuis 5 ans au sein d'une école privée « La Beillerie » à Rollancourt par l'intermédiaire de l'association Apicole du Montreuillois que Christian préside. Ils proposent durant une année, 10 séances d'initiation au sein d'un rucher école afin d'apprendre aux jeunes les bases de l'apiculture. « Si ça leur plaît, ils peuvent ensuite s'orienter vers un cursus plus approfondi » conclut Mariette.

> UNE NOUVELLE GOURMANDISE MERLIMONTOISE

Du haut de ses 18 ans, Louis Guisard Hottier est déjà à la tête de son entreprise, BIA chocolaterie. L'idée lui est venue durant le confinement du printemps. Louis étant issu de la restauration, il a profité de cette période d'inactivité pour concrétiser l'idée et la petite entreprise a vu le jour en juillet 2020.

Pour les premières gourmandises confectionnées, il reçoit le chocolat brut d'une grande maison de production Française et conçoit ensuite des chocolats, confiseries, mendiants et pâtes à tartiner: le tout sans conservateur, ni additif.

Afin d'avoir un laboratoire plus spacieux et ainsi augmenter sa production, il envisage dès l'année prochaine d'ouvrir sa boutique à Merlimont. D'ici quelques années, il projette d'acheter des fèves de cacao afin de réaliser lui-même leur transformation en chocolat.

En attendant la concrétisation de ses projets, le jeune homme vend sa production chez quelques commerçants locaux, notamment « l'un des sens », ainsi que sur son site internet où il a prévu des spécialités gourmandes pour les fêtes.

Vous pouvez également composer vous même votre sélection de chocolats, de l'enrobage au fourrage, en chocolat noir, blanc, au lait, fourré de caramel, noix de coco ou praliné. Un vrai régal !

Pour commander Rendez-vous sur www.biasurmesure.com



Toutes ces animations sont programmées sous réserve d'amélioration des conditions sanitaires et des directives gouvernementales applicables en 2021.

> UN NOUVEAU PSYCHOLOGUE, GIANNI POIRET



Initialement éducateur spécialisé, Gianni Poiret a très vite souhaité évoluer vers la psychologie. Après 6 années d'études simultanées avec son travail, il est devenu officiellement psychologue et a débuté par des séances à domicile durant 2 ans. En octobre, il a intégré le cabinet médical du Ménéme et consulte chaque mercredi et samedi matin, tout en poursuivant les séances à domicile.

Gianni Poiret accueille les adultes, les enfants et les personnes en situation de handicap. Il propose du soutien psychothérapeutique, des accompagnements face à une difficulté passagère, une aide psychoéducative familiale ou encore des tests de psychométrie pour évaluer entre autres vos capacités cognitives ou votre personnalité.

Sur rendez-vous au cabinet ou à domicile
06 33 72 29 74

> SPORT ET BIEN-ÊTRE

Amandine Bernard et Bernard François résident tous deux à Merlimont.

Depuis septembre, ils proposent des activités de coaching basées sur le bien-être, le ré-équilibre alimentaire et le sport. Durant la crise sanitaire, ils proposent des séances de sport et de cuisine en visio sur leur page facebook (fitopale). Dès que la situation sanitaire le permettra, ils envisagent de mettre en place des séances de sport sur la plage, des marches actives et des footings dans les sentiers, ou encore du «workout» à l'aide des agrès du parcours sportif. Si vous souhaitez bénéficier de séances de sport conviviales, n'hésitez pas à les contacter :

06 75 08 29 91 ou 06 09 65 80 11.



> UN NOUVEAU MÉDECIN, DR NATHAN DOUCHIN



- Après quelques années de remplacements médicaux sur le secteur, Nathan Douchin a souhaité s'installer. « Je voulais avoir mes propres patients, afin d'assurer un véritable suivi et être présent pour eux », explique-t-il. Etant résident de la commune et ayant de bonnes relations avec les médecins déjà installés, c'est tout naturellement qu'il s'est tourné vers le cabinet médical du Ménéme.
- Il souhaite également contribuer aux projets de développement du cabinet. Il est actuellement en cours de formation en médecine du sport, dispose d'électrocardiographe pour les patients ayant des problèmes cardiaques et envisage de mettre en place une médecine du sommeil.

Sur RDV tous les jours sauf le jeudi 03 21 94 66 59

> MAMACITA PIZZAS À EMPORTER !



Depuis début octobre, Marjory Mariette a ouvert «Mamacita Pizza» à la place du magasin de vêtements «Stock Outlet».

La motivation première de la jeune femme est de stopper les idées reçues qui associent pizza et malbouffe. « Tous les produits

que j'utilise sont faits maison ou proviennent directement d'Italie » explique-t-elle. Voilà qui est dit !

Après une formation à l'école Française de Pizzaiolo, Marjory décide d'ouvrir son commerce à Merlimont afin de venir apporter un service supplémentaire sur la commune. Elle envisage également de se développer en créant un restaurant dans les années à venir.

Pour le moment, vous pouvez déguster une sélection de pizzas originales avec des vrais produits italiens et découvrir chaque mois une nouveauté réalisée avec des produits de la région.

Ouvert 7 jours sur 7 midi et soir. 03 21 09 84 89

Du lundi 27 février au dimanche 7 mars, le service animation organise le FESTI'GONFLÉS

Plusieurs structures gonflables sont installées pour que les enfants passent une après-midi festive et conviviale.
Ouvert de 14h à 18h - 3.50 €/enfant - Salle des tennis

> PENDANT LES VACANCES

FÉVRIER

Lundi 22 : Réveil musculaire, 10h, ados-adultes

Mardi 23 : Tournoi multisports, 15h, 6-17 ans

Mercredi 24 : Baby-gym, 10h, 3-5ans

Jeudi 25 : Visite guidée sentier découverte, 10h, animation famille

Vendredi 26 : Après-midi jeux de société, 15h, 6-17 ans

MARS

Lundi 1^{er} : Réveil musculaire, 10h, ados-adultes

Mardi 02 : Rando-pédestre, découverte des sentiers 10h, animation famille

Mercredi 03 : Baby-gym, 10h, 3-5 ans

Jeudi 04 : Course d'orientation, sentier des Aubépines, 10h, animation famille

Vendredi 05 : Matinée jeux ludiques 10h, 6-12 ans

> FESTI'VINTAGE

Samedi 3 et dimanche 4 avril 2021

Marché vintage, concerts, expositions de véhicules, stands d'animation vintage et bal populaire le samedi soir.



2.50 € par séance
Les RDV sont fixés au bureau d'informations touristiques.
Renseignements et inscriptions au 03 21 94 53 19

QUAND MERLIMONT S'ILLUMINE



Un grand MERCI aux agents des services techniques qui ont consacré du temps et de l'énergie afin que Merlimont revêtisse son habit de lumière pour les fêtes de fin d'année.

RETOUR EN IMAGES



1



2



3



4



5



6



7



8



9



10



11



12



13



14

- 1 - Malgré les consignes sanitaires strictes, le marché estival du lundi soir a connu un vif succès.
- 2 - Les concerts du mercredi soir ont trouvé leur public.
- 3 - La tournée d'été des Hauts de France a fait escale sur le Front de Mer.
- 4 - Les enfants du centre de loisirs ont profité, entre autres animations, d'une journée dans les structures gonflables.
- 5 - Chaque semaine, un stage culturel a eu lieu. Ici les percussions africaines.
- 6 - Jusqu'au 15 août, le comité départemental de volley proposait des initiations au beach volley.

- 7 - Grâce à toutes les précautions sanitaires, les soirées karaoké ont pu avoir lieu.
- 8 - Les animations pêche à pied ont séduit les enfants.
- 9 - Un stage d'acrobatie au sol où les enfants ont expérimenté différentes figures.
- 10 - Les plus jeunes ont pu tester la baby-gym.
- 11 - Cet été et durant l'automne, la municipalité a organisé des nettoyages de plage.
- 12 - La remise des prix du concours des maisons fleuries s'est tenue en octobre.
- 13 - Des activités manuelles ont ravi les enfants du centre de loisirs de la Toussaint.
- 14 - Malgré la crise sanitaire, un hommage aux victimes de la 1ère guerre mondiale s'est tenu en comité restreint le 11 novembre.

SENSIBILISATION AUX HYMÉNOPTÈRES

LES BONS RÉFLEXES

**N'APPROCHEZ PAS LE NID,
NE LE DÉTRUISEZ PAS
VOUS-MÊME.**

**APPELEZ UN PROFESSIONNEL
AGRÉÉ.**

**N'APPELEZ LES SECOURS QU'EN
CAS D'EXTRÊME URGENCE
(RÉACTION ALLERGIQUE À UNE PIQÛRE, DANGER...)**



Frelon asiatique

Frelon européen

Bourdon

Guêpe

Abeille

LES ABEILLES

LEURS ESSAIMS



**LES ABEILLES PROTÈGENT NOTRE
BIODIVERSITÉ ET JOUENT UN
RÔLE D'IMPORTANCE DANS LE BON
ÉQUILIBRE DES ÉCOSYSTÈMES QUI
NOUS ENTOURENT.**

PRENEZ SOIN D'ELLES !

APPELEZ UN APICULTEUR

**CHRISTIAN ANDRIEUX
03 21 94 61 24**

**FRANÇOIS RIQUET
06 37 74 91 57 / 03 21 81 15 28**

**LOKAJ APICULTURE
06 05 08 60 50 / 06 27 14 90 92**

LES AUTRES INSECTES

NIDS DE FRELONS ASIATIQUES

**NID PRIMAIRE
DIAMÈTRE
D'UN MELON**



**NID SECONDAIRE
DIAMÈTRE DE
80 À 100 CM**

NIDS DE BOURDONS



NIDS DE GUÊPES



APPELEZ UN PROFESSIONNEL HABILITÉ

DOUALLE FRÉDÉRIC : 06 59 36 06 42

F-A-H62 : 06 70 52 84 75

SANID : 06 81 90 41 39

**A VOS
FRAIS**

QUEL QUE SOIT L'INSECTE CONCERNÉ

SI VOUS TROUVEZ UN NID SUR LE DOMAINE PUBLIC, APPELEZ LA MAIRIE 03 21 94 72 18